



## **CONVENTION**

**entre**

**LA VILLE DE ROUEN**

**et**

**LE SPO ROUEN Basket-Ball**

Entre les soussignés :

Monsieur Pierre ALBERTINI, Maire de ROUEN, agissant en cette qualité au nom et dans l'intérêt de ladite Ville, en exécution d'une délibération du Conseil Municipal du 26 septembre 2005,

D'une part,

Et :

Monsieur Jean PROUIN, Président du SPO ROUEN Basket-Ball, dont le siège social est situé 5 rue Marie Dubocage à ROUEN,

D'autre part,

**- Exposé -**

Le SPO ROUEN Basket-Ball souhaite installer des panneaux déroulants au gymnase des cotonniers. Le coût total de cette installation est estimée à 50.232 € H.T.

Afin de participer au financement de cette opération, le Conseil Municipal de ROUEN, lors de sa séance du 26 septembre 2005, a décidé d'allouer à l'Association une subvention d'équipement de 10.046 €.

Ceci exposé, il est convenu et arrêté ce qui suit :

Article 1. – La Ville de ROUEN s'engage à verser au SPO ROUEN Basket Ball une subvention de 10.046 €, afin de participer au financement de l'installation de panneaux déroulants au gymnase des cotonniers.

Article 2. – Le montant prévisionnel de la subvention a été déterminé en fonction du coût total de l'installation des panneaux déroulants. Dans l'hypothèse où le coût définitif serait inférieur au coût initialement prévu, l'aide financière serait réduite en conséquence.

Article 3. – La subvention allouée par la Ville de ROUEN sera versée au vu des différentes factures justifiant de l'installation des panneaux déroulants.

Article 4. – La Ville de Rouen se réserve le droit de faire contrôler à toute époque par des délégués désignés à cet effet, conformément aux dispositions de l'article L 1611-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, les opérations et écritures du SPO ROUEN Basket Ball.

Article 5. – La subvention due par la Ville de ROUEN sera virée au compte bancaire n° 00062389245 ouvert au Crédit Mutuel au nom de l'Association.

Fait à ROUEN, en l'Hôtel de Ville, le

p. l'Association  
SPO ROUEN Basket Ball

p. la Ville de ROUEN  
par délégation,

Jean PROUIN,  
Président

Jean-Michel GUYARD,  
Adjoint au Maire